

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 01464

Numéro SIREN : 419 541 503

Nom ou dénomination : PERIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2018 sous le numéro de dépôt 7384

# PERIMMO

**Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros**

**Siège social :  
583 avenue du Prado,  
13008 MARSEILLE**

**RCS MARSEILLE 419 541 503**

## **PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 22 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix sept,  
Le vingt deux décembre,  
A dix-huit heures trente,

La société UP, Société par actions simplifiée au capital de 15 150 000 euros, ayant son siège social 260 rue Guillaume du Vair, Château de la Pioline 13090 AIX EN PROVENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 833 636 095, représentée par Monsieur Stéphane PEREZ agissant en qualité de président, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société PERIMMO,

### **A pris les décisions suivantes :**

- Prise d'acte de la démission de Monsieur Stéphane PEREZ, de ses fonctions de directeur général,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

### **PREMIERE DECISION**

L'Associée unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Stéphane PEREZ de ses fonctions de Directeur Général, décide qu'il ne sera pas procédé à son remplacement.

L'Associée unique donne à Monsieur Stéphane PEREZ, autant que de besoin, quitus de sa gestion depuis l'ouverture de l'exercice jusqu'à ce jour, et approuve la rémunération qui lui a été allouée depuis l'ouverture de l'exercice jusqu'à ce jour, ainsi que les remboursements de frais engagés pour le compte de la Société.

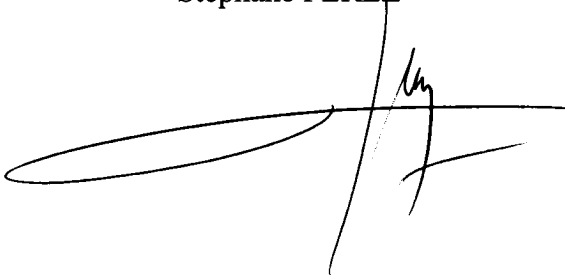


## **DEUXIEME DECISION**

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

Pour UP  
Stéphane PEREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke followed by a vertical line and a small flourish at the end.